DLP 21-12-82085720

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin N°23
7 Octobre 1982

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE
(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES DU RHONE, HAUTE CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83
ABONNEMENT ANNUEL : 85 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V

ARBRES FRUITIERS

A pépins -

SESIE DU POMMIER -

Les chenilles de ce papillon vivent sous les écorces des pommiers et des poiriers surtout aux bifurcations des branches ou aux bourrelets de greffe .Leur présence, en grand nombre, affaiblit les arbres âgés et peut causer la mort des jeunes sujets .

Contre ce ravageur, et suivant la gravité des attaques, une ou exceptionnellement deux applications par an sont nécessaires .La plus efficace est celle d'automne à la mi-Octobre, après la récolte, contre les jeunes chenilles après pénétration encore superficielle, l'autre complémentaire au printemps au stade préfloral .

Le vol des adultes étant terminé, ce traitement s'effectuera dès que possible par pulvérisation copieuse et de préférence à la lance .On mettra en oeuvre soit le dichlorvos à raison de 200 g de M.A./hl (nombreuses spécialités), soit l'oléoparathion à raison de 60 g de M.A./hl (nombreuses spécialités) .De préférence par temps chaud et sec .

PSYLLE DU POIRIER -

La prochaine intervention doit viser les adultes avant leur départ dans leurs lieux d'hivernation (haies) .

C'est pourquoi, il est conseillé d'attendre la fin de l'évolution des larves actuellement observées sur feuilles pour détruire le maximum d'adultes .

La date de cette intervention et ses modalités seront précisées ultérieurement .On pourra utiliser notamment les pyréthrinoïdes sans risque alors pour les prédateurs : décaméthrine (Décis), fenvalérate (Sumicidin), perméthrine (Ambush, Perthrine) ou cyperméthrine (Cymbush, Kafil, Ripcord) .

BACTERIOSE DU POIRIER (Pseudomonas syringae) -

Pour limiter au maximum la présence éventuelle de cette bactérie au printemps, il convient surtout dans les vergers de poiriers de variétés sensibles tels que : Alexandrine, Beurré Hardy, Packams, Passe Crassane d'effectuer, au début puis à la fin de la chute des feuilles, un traitement cuprique à raison de 250 g de cuivre métal par hectolitre .

Dans ces vergers on évitera d'effectuer ce traitement si la présence de Tavelure nécessite une intervention à base d'urée .

*****

.../...

P. 208

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant P.Duffaud - CPPAP N°.478 AD

CHANCRE DU COLLET (Phytophthora cactorum) sur **POMMIERS et POIRIERS** -

Ce champignon du sol peut infecter le tronc au niveau du point de greffe plus particulièrement si celui-ci est enterré dans de mauvaises conditions .

En cas de dégâts (rougissement du feuillage et nécroses du collet) :

- déchausser les arbres atteints pour aérer la partie malade .

- traiter celle-ci avec une bouillie cuprique à raison d'environ 500 g de cuivre métal par hectolitre .

En cas de forte attaque nous la signaler .

A noyau -

MOUCHE DE L'OLIVE -

Il est rappelé que tout traitement insecticide sur oliviers doit cesser au moins 21 jours avant récolte .

FUMAGINE et CYCLOCONIUM DE L'OLIVIER -

En cas de présence de l'un de ces champignons, on interviendra avec un fongicide cuprique soit seul, soit associé à l'insecticide anti-DACUS .

BACTERIOSE DU CERISIER -

Ajouter au paragraphe lutte chimique (notre dernier bulletin N°21 du 15 Septembre 1982) : cette lutte sera conduite uniquement dans les vergers déjà atteint ainsi que sur les jeunes arbres jusqu'à l'âge de 5 ans .

CULTURES LEGUMIERES

MINEUSE DES SERRES (Liriomyza trifolii) -

D'importants dégâts dûs à cette petite mouche sont actuellement signalés dans les cultures sous abri des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse .L'adulte pond dans les feuilles .L'asticot se développe en broutant les tissus, constituant ainsi une mine sinueuse .

Précautions culturales impératives -

- désherber soigneusement les alentours immédiats des serres et abris
- vérifier que les plants utilisés ne sont pas contaminés par des oeufs (difficiles à voir) ou des larves (mines facilement observables)
- éliminer et détruire immédiatement les déchets de culture .Désinsectiser les serres et abris avant plantation .

Lutte chimique -

fenthion 550 g M.A./ha (Lebaycid) délai : 15 j.avant récolte, mévinphos 350 g M.A./ha (Phosdrin) délai : 7 j. avant récolte .Dès le début de l'attaque, il est souhaitable d'effectuer 3 traitements à 7 jours d'intervalle .L'utilisation de panneaux jaunes englués, en diminuant le nombre d'adultes, peut contribuer à l'efficacité de ces traitements .

Attention - L'utilisation d'autres produits très dangereux comme le Tamaron, l'Hostation, le Dimilin est strictement interdite en cultures légumières .

POIREAU -

TEIGNE - Suspendre la protection .

OIDIUM - Surveiller d'éventuelles attaques .

ADDITIF 1982 -

MALADIES DES SALADES - Le folpel n'est pas autorisé en Suisse .

